

**AVENANT N°01 A LA CONVENTION DE SUBVENTION N°2013-0801
AVEC INCIDENCE FINANCIERE**

DATE DE NOTIFICATION : 28/11/12

Préambule

Le présent avenant est rédigé suite à la demande en date du 21 novembre 2013 du LRI et les besoins complémentaires de communications des projets de recherche qui n'ont pu être chiffrés lors du dépôt de l'appel à proposition initiale du projet PARRUR.

Ainsi,

Le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Madagascar, représenté par le Conseiller de coopération et d'action culturelle, Monsieur Philippe GEORGEAIS, dénommé « Le Service de Coopération et d'Action Culturelle »,

Et

Laboratoire des RadioIsotopes (LRI), sis à BP 3383, route d'Andraisoro, Antananarivo 101, Madagascar, représenté par Mme Lilia RABEHARISOA, Directeur, dénommé « le Bénéficiaire »,

Ont convenu d'ajouter aux termes de la convention de subvention n° 20130801 les termes suivants :

Article 1 Les démarches suivantes : « Réaliser des actions de capitalisation, de valorisation et de communication (CVC) des résultats du projet de recherche » sont rajoutées aux objectifs de la convention de subvention.

Article 2 Montant de la subvention

Cette action complémentaire relative à la réalisation de l'école thématique (Cf. annexe de cette convention) coûte 4000 €. Aussi, le nouveau montant de la subvention est fixé à 33 157€ (Trente trois mille cent cinquante sept euros).

Article 3 Modalités de paiements

- Une première tranche de 23 326 € a été versée au bénéficiaire.
- La somme de **3.200 € (Trois mille deux cent Euro)** représentant les 80% du coût complémentaire sera payée au bénéficiaire dès signature du présent avenant.
- Une dernière tranche, représentant 20% de la convention sera versée à mi-parcours, sur présentation de justification d'une consommation d'au-moins 70% des montants versés.

Les autres articles et termes de convention de subvention restent inchangés dont les modalités de justification.

Fait en 2 exemplaires à Antananarivo, ce 28/11/12

Le Bénéficiaire



Directeur du Laboratoire des Radioisotopes.

RABEHARISOA Lilia
Professeur

Le Conseiller de coopération et
d'action culturelle,

